



# BTS Tourisme

Diplôme d'État de niveau III

## Objectifs du BTS Tourisme

Le diplôme s'appelle BTS « TOURISME », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une compétence centrée sur la relation avec les touristes individuels ou collectifs d'une part et avec les offreurs de prestations touristiques d'autre part. Ce diplôme se substitue à la fois au BTS « Animation et gestion touristiques locales » et au BTS « Ventes et productions touristiques » (créés en 2001) car l'évolution juridique, technologique et économique au cours de la première décennie des années 2000 a entraîné un rapprochement significatif sur les missions demandées et les technologies employées par les titulaires de ces diplômes respectifs.

Cependant, au-delà d'un large tronc commun, il est prévu une spécialisation à deux niveaux :

- dans la partie « gestion de l'information touristique », il est prévu une spécialisation fonctionnelle permettant d'approfondir soit la dimension multimédia, soit la dimension touristique
- d'autre part, dans le cadre du parcours de professionnalisation, le futur

diplômé du BTS Tourisme pourra, au travers de sa pratique professionnelle, en particulier pendant les périodes de stage, mais aussi par la réalisation d'une étude personnalisée, développer et valoriser des compétences spécifiques liées à une orientation fonctionnelle ou sectorielle particulière.

Par exemple, le tourisme d'affaires, l'écotourisme, le tourisme de croisières, le thermalisme, le tourisme social, le tourisme balnéaire...

Par ailleurs, on peut noter qu'une spécialisation sectorielle ou fonctionnelle peut être poursuivie au travers d'études post-BTS, en particulier en licence professionnelle du secteur tourisme.

Le titulaire du BTS tourisme remplit de multiples fonctions selon la structure dans laquelle il exerce. Il informe et conseille les clients français et étrangers, vend et assure le suivi commercial des prestations, accueille et accompagne des touristes, crée et assure la promotion de produits touristiques, collecte traite et diffuse des informations en relation avec le tourisme.

## INFORMATIONS SUR LE BTS

### INSCRIPTION

Sur dossier

### NATURE DU DIPLÔME

Diplôme d'état

### DÉBUT DE LA FORMATION

04 septembre 2020

### CAMPUS

Bordeaux/Paris/Lyon

### DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

### LANGUE

Français/Anglais

### NIVEAU TERMINAL D'ÉTUDE

Bac +2

## Programme du BTS Tourisme

Le programme sur deux ans s'organise de la manière suivante et comprend 28 heures d'enseignements hebdomadaires autour de cours, travaux dirigés et travaux pratiques en première année et 24 heures en deuxième année.

### Heures par semaine – 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

- Culture générale et expression : 4 heures
- Langue vivante étrangère 1 : 6 heures
- Langue vivante étrangère 2 : 6 heures
- Gestion de la relation client : 8 heures
- Tourisme et territoire : 8 heures
- Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques : 4 heures
- Mercatique et conception de prestation touristique : 10 heures
- Gestion de l'information touristique : 4 heures
- Dominante « information et touristique » ou « information et multimédias » : 3 heures
- Étude personnalisée encadrée : 2 heures
- Atelier de professionnalisation : 7 heures
- Stage

### Épreuves

- Culture générale et expression :  
Épreuve écrite de 4 heures (coefficient 2)
- Langue vivante étrangère 1 : CCF (coefficient 2)
- Gestion de la relation client : CCF (coefficient 2,5)
- Tourisme et territoire :  
Épreuve écrite de 3 heures (coefficient 2,5)
- Production d'une prestation touristique :  
Épreuve écrite de 4 heures (coefficient 4)
- Langue vivante étrangère 2 : CCF (coefficient 2)
- Gestion de l'information touristique : CCF (coefficient 2,5)
- Parcours de professionnalisation :  
Épreuve Orale (coefficient 2,5)

## Débouchés du diplôme

Les métiers visés sont très diversifiés et aux statuts hétérogènes. Ceux qui les exercent sont généralement des salariés mais peuvent aussi être des indépendants. Ils peuvent, dans certains cas, être des travailleurs en " multi-activité " c'est-à-dire en relation avec plusieurs employeurs. Ils exercent, en fonction de leur expérience et des opportunités, à différents niveaux de responsabilité. Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial
- créer et promouvoir des produits touristiques
- accueillir et accompagner des touristes
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

## Obtenez le diplôme du BTS Tourisme

Soyez reconnu pour vos connaissances lorsque vous obtenez un certificat d'achèvement officiel et utilisez-le pour vous démarquer.

Votre certificat sera émis sous votre nom légal et envoyé par courrier, sans frais supplémentaires, une fois le programme terminé avec succès, conformément aux exigences stipulées.

## CONTACT

### **Pierre Gregé**

Campus Manager Lyon  
Tel : 04 78 79 11 07  
pierre.grege@next-u.fr

### **Damien Communal**

Campus Manager Bordeaux  
Tel : 05 57 99 37 27  
damien.communal@next-u.fr

### **Malika Yahiaoui**

Campus Manager Paris  
Tel : 01 42 79 87 47  
malika.yahiaoui@next-u.fr